

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Double diplôme - Licence Humanités - Double diplôme Licence mention Humanités [Humanités et arts du spectacle] - Diplôme d'université (DU) Cultures, langues et rhétorique 1

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Licence - Double diplôme - Licence Humanités - Double diplôme Licence mention Humanités [Humanités et arts du spectacle] - Diplôme d'université (DU) Cultures, langues et rhétorique 1	Jury par défaut	Tous les candidats	30	359	205	290	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HUMANITES :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Humanités a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en humanités, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Humanités laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre : - Disposer d'une bonne culture générale et faire preuve de curiosité intellectuelle, plus particulièrement pour l'ensemble des disciplines de lettres et sciences humaines qui forment les « humanités » (histoire, littérature, philosophie, langues vivantes et anciennes). La licence Humanités a pour objet l'étude et la compréhension de textes, d'œuvres et de courants de pensée qui, de la Renaissance à nos jours, mettent l'homme au centre de leur réflexion. - Avoir un intérêt particulier pour le théâtre et le cinéma. Le parcours « Humanités et arts du spectacle » a pour spécificité d'aborder l'histoire et l'analyse de ces disciplines artistiques d'un point de vue théorique. Etre sensibilisé aux pratiques du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant (théâtre, performance, danse, cirque, arts de la rue) est un atout. - Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère, les enseignements de langue vivante étant, pour une part, les mêmes que ceux de la Licence LLCER (niveau spécialiste). - Avoir étudié une langue ancienne (grec ancien ou latin) ou être prêt à en commencer l'apprentissage. Une langue ancienne (grec ancien ou latin) sera étudiée (l'apprentissage peut être commencé à l'université). - Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier. - Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en

rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant. - Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études et son investissement personnel importent à ce stade autant qu'un projet déjà stabilisé. Au cours de la licence, l'étudiant sera accompagné dans la précision de son projet professionnel.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Humanités est une formation pluridisciplinaire renforcée comparable à celle des classes préparatoires littéraires (CPGE A/L ou B/L). Elle permet de valider, chacune des 3 années de la formation, un double diplôme : le diplôme national de Licence (parcours « Humanités et arts du spectacle ») et un Diplôme Universitaire (DU : « Cultures, langues et rhétorique »). La Licence « Humanités et arts du spectacle » est constituée d'un socle de formation qui correspond à ce qu'on entend, aujourd'hui encore, par « faire ses humanités ». On y reçoit une formation structurante grâce aux disciplines formant les « humanités » : Lettres, Histoire, Philosophie, Langues. A cette culture littéraire soutenue est associée une formation solide en Théâtre et Cinéma, assurée par le Département des Arts du Spectacle. La 3e année propose deux options, en vue de l'accès en Master : Théâtre ou Cinéma. Le DU « Cultures, langues et rhétorique » complète cette formation en proposant des cours d'approfondissement en langue vivante (littérature et/ou civilisation), en langue ancienne et en rhétorique, de façon à renforcer la connaissance des civilisations et la maîtrise de l'expression écrite et orale des étudiants. Les élèves de CPGE des 70 établissements conventionnés peuvent s'inscrire cumulativement dans cette formation : <http://cpge.parisnanterre.fr>
Pour en savoir plus : <http://formation.parisnanterre.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour les candidats préparant un bac général ou titulaires d'un bac général "récent", un premier classement a été effectué en fonction des notes (français, philo, histoire, langues, ses) et de la fiche avenir. Dans ce premier groupe de dossiers, un examen manuel des options facultatives : cinéma et audiovisuel, théâtre et expression dramatique est effectué, et des bonifications sont apportées le cas échéant. Les autres dossiers sont examinés individuellement et classés en trois groupes, selon leur qualité globale. A partir de ce premier classement, certains dossiers ont été refusés (acquis académiques insuffisants ou candidatures se méprenant totalement sur le contenu de la formation).

Dans ce parcours, 42 dossiers ont été refusés. Tous les autres ont été classés. En cas d'ex-aequo, les deux dossiers sont départagés en fonction de la qualité de leur projet de formation motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette formation est accessible pour des candidats motivés ayant un niveau académique suffisant dans les matières dites des "humanités" : lettres, histoire, philosophie, langues. Il est indispensable de s'être renseigné sur le contenu de la formation, via la fiche formation de Parcoursup et le site de la formation, hébergé sur le site de l'UFR Phyllia. Le nombre de dossiers refusés est peu important (11% environ) et concerne quasi exclusivement des dossiers proposés par des candidats qui ne se sont absolument pas renseignés sur la formation visée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats obtenus dans certaines matières du tronc commun, des spécialités, et d'une option facultative	notes présentes dans les bulletins de première et de terminale, et, le cas échéant, notes du baccalauréat	<p>-les résultats des épreuves anticipées de français ; -les notes de 1ère et terminale, en particulier : a) tronc commun : Français, Histoire-Géo, LV, Philo ; b) spécialités : Histoire-Géo, géopolitique, sciences po / Humanités, litt. et philo / Langues, litt. et cultures étrangères / Litt., langues et cult. de l'Antiquité / SES / Arts</p> <p>- Seront aussi valorisées : a) les spécialités : Arts ; b) les options facultatives : Cinéma et audiovisuel ; Théâtre - les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers de l'année).</p>	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences acquises par l'élève	notes présentes sur la fiche avenir	La commission pourra se référer aux appréciations des professeurs présentes sur les bulletins et sur la fiche avenir en particulier pour : -la maîtrise du français -les compétences acquises dans les disciplines dont les résultats académiques seront examinés -la maîtrise des LV - la maîtrise des principaux exercices académiques (commentaire de texte, dissertation...)	Très important
Savoir-être	Méthodologie et attitude de l'élève	notes présentes sur la fiche avenir	La commission pourra se référer aux appréciations des professeurs présentes sur les bulletins et sur la fiche avenir en particulier pour : -le travail en autonomie -l'ouverture d'esprit et la curiosité -la régularité dans le travail - l'aptitude au travail en groupe	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité et cohérence du projet de formation motivé	lecture du projet de formation motivé	La commission pourra se référer aux informations données par la candidate ou le candidat dans son projet de formation motivé. Celui-ci doit être cohérent avec la formation postulée ; la candidate ou le candidat doit mobiliser ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation en particulier, ce qui implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Compétences extra-scolaires	lecture de la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Le projet de formation motivé sera essentiellement pris en compte, mais les activités et les centres d'intérêt pourront compléter le profil de la candidate ou du candidat.	Complémentaire

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre